

*L'Adresse—M. Flynn*

gouvernement est à court d'idées, qu'il est épuisé, que le premier ministre a vieilli et qu'il a perdu toute son énergie. C'est pourquoi j'appuie la motion de mon chef qui prétend que l'on ne peut pas faire confiance au gouvernement actuel.

**Des voix:** Bravo!

**M. Joe Flynn (Kitchener):** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'intervenir aujourd'hui dans le débat sur l'Adresse. J'aimerais tout d'abord féliciter le député de Louis-Hébert (M. Dawson) et celui de Malpègue (M. Wood).

Ce débat se déroule au moment même où s'écrit une page importante de notre histoire, alors que les Canadiens ont perdu confiance dans leur économie et qu'ils doutent de la possibilité de maintenir l'unité nationale. Au cours des semaines et des mois à venir, nous, à la Chambre, prendront des décisions qui, inévitablement, façonneront l'avenir de la fédération canadienne.

● (1612)

Le discours du trône a exposé les grandes orientations politiques que ce gouvernement entend prendre au cours de la présente session du Parlement, et après avoir lu ce texte, je suis d'avis que la session sera à la fois féconde et très stimulante.

Je suis particulièrement heureux que le gouvernement ait annoncé qu'en 1978 il mettrait fin à la période des contrôles, par étape. Les meilleures nouvelles que pourrait sans doute recevoir une circonscription industrielle diversifiée—comme la mienne—craignant que des problèmes ne surviennent lors de la levée des contrôles, c'est que l'on procédera à cette transition en douceur, lentement mais sûrement. Les résultats ne peuvent manquer d'être à notre avantage. Si l'on veut maintenir la stabilité des prix au sein de l'économie canadienne, il importe que les contrôles soient levés secteur par secteur, de sorte que les conséquences de la libération des prix soient absorbées graduellement.

La création d'un organisme de surveillance devant remplacer la Commission anti-inflation viendra enrichir énormément l'arsenal des moyens à la disposition des économistes de la nation.

Je crois que bien peu de Canadiens doutent du fait que la Commission anti-inflation nous a rendu un fier service, même si les députés d'en face sont avares d'éloges à son endroit. Le taux annuel d'inflation au Canada est passé de 11.1 p. 100 en 1975 à 6.2 p. 100 en août 1976, grâce, en majeure partie, aux efforts de la Commission. Même si l'on prévoit que cette année l'inflation atteindra les 8 p. 100, l'objectif global a été atteint grâce à la réduction enregistrée la première année, réduction qui a été plus élevée que prévue. Dans l'ensemble, le programme des contrôles a eu des résultats encourageants. L'inflation outrancière de 1975 est maintenant chose du passé, et les perspectives de reprise économique sont meilleures.

J'ai aussi été heureux d'apprendre que le ministre des Finances (M. Chrétien) a annoncé dans son discours à la Chambre qu'il avait renoncé à son projet de taxe sur les prestations de décès provenant des polices d'assurance-vie. J'ai toujours été d'avis que ce projet de taxe n'était pas dans le meilleur intérêt des Canadiens moyens. Dans les moments de

douleur qui suivent immédiatement la perte d'un être cher, le gouvernement n'a pas le droit d'aggraver le deuil en imposant ce qui reste des biens du défunt.

La plupart des députés reconnaîtront je pense que les deux principaux problèmes à résoudre sont étroitement liés. L'application que nous devons mettre à sauvegarder l'unité nationale sera grandement facilitée si nous mettons autant de zèle à résoudre les problèmes économiques. Il va de soi que la prospérité et la force de l'économie constitueront pour les Canadiens un facteur d'unité.

En ce qui concerne la situation économique j'ai plusieurs choses à dire au sujet des facteurs qui à mon avis favoriseront une reprise économique au Canada en 1978.

A son niveau actuel, le dollar déprécié va rendre plus intéressants les produits et services canadiens pour l'étranger. L'accroissement consécutif de nos exportations va stimuler l'économie intérieure.

L'État fédéral va affecter un milliard de dollars à la création directe d'emplois cette année et l'an prochain, et réduire ainsi considérablement le chômage.

Au printemps de 1978 va être mis en chantier l'un des plus grands ouvrages de génie civil de l'histoire du monde: le pipe-line qui doit amener le gaz du grand Nord vers les marchés du Sud grands consommateurs d'énergie. Cette entreprise va nous apporter d'immenses avantages sur le plan de la balance des paiements et créer un grand nombre d'emplois. Elle entraînera également une augmentation marquée de l'activité dans les branches secondaires et tertiaires qui y participeront.

Au cours de la session, nous allons présenter à nouveau un projet de loi comportant des réductions fiscales et des incitations à investir, pour stimuler encore l'économie et créer des emplois si nécessaires. Bien appliquées, ces initiatives devraient augmenter la confiance dans l'économie.

La réduction fiscale de \$100 annoncée hier soir par le ministre des Finances devrait déclencher une relance de l'activité économique pour le début du printemps 1978. Je suis persuadé que tous les Canadiens profiteront de cette mesure. Mais il ne peut y avoir de reprise si nous ne sommes pas concurrentiels à l'échelle internationale. Les travailleurs du Canada doivent consentir un effort collectif de relèvement de productivité et faire preuve de modération dans leurs revendications salariales. Tous les Canadiens sont parfaitement conscients de la gravité de la situation à cet égard. Partout on entend dire que nos prix exorbitants rendent nos produits invendables. Je ne sais pas s'il faut en attribuer la raison à notre loi sur les salaires minimums, mais nous allons avoir de graves ennuis, si nous ne faisons pas notre autocritique.

La question de l'unité nationale inquiète également beaucoup les Canadiens. Depuis l'élection du gouvernement péquiste dans la province de Québec, le 15 novembre 1976, la question de l'unité nationale a été en tête des préoccupations de nombreux citoyens. Pendant cette session parlementaire, nous allons suivre de plus près la tournure des événements.